



> LE MOT DU MAIRE

Chers Plassacaises et Plassacais,

Pour ceux qui souhaitent profiter du retour des belles journées pour entreprendre des travaux, je tiens à rappeler qu'il est nécessaire de réaliser certaines démarches en mairie selon la nature de ceux-ci. Ensuite, vos réalisations doivent être conformes à ce qui a été déclaré et autorisé... Il y a par exemple encore trop de murs en parpaings non enduits qui donnent un aspect chantier non fini.

D'aucuns diront que les règles sont contraignantes, mais il ne faut pas laisser faire n'importe quoi au risque de dévaluer notre bien commun.

« TRÈS SOUVENT, NOUS SOMMES FIERS DE DIRE QUE NOUS HABITONS PLASSAC ET NOS INTERLOCUTEURS SALUENT SOUVENT LE CHARME DE NOTRE COMMUNE. »

Cette réputation n'est pas usurpée, mais cela ne se fait pas sans un minimum d'attention dans vos réalisations (matériaux, couleur...). En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou Magali Bodeï, adjointe au maire en charge de l'urbanisme.

Vous avez pu lire plusieurs articles sur Plassac dans la presse locale (Haute Gironde, Sud Ouest). Nos projets avancent bien. Nous avons défendu nos dossiers auprès de commissions et d'organismes qui nous les ont validés en nous subventionnant.

Ainsi, le développement de notre Éco Tiers-Lieu est en bonne voie. Sophie Boisseau vient nous aider en tant que chef de projet. Son poste est financé sur fonds européens.

L'ancienne mairie rénovée sera la tête de pont du dispositif. Serpent de mer de toutes les municipalités depuis plusieurs mandats, elle était trop chère à rénover et à mettre aux normes, ou invendable. L'État, principalement, mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que le Département de la Gironde, vont largement participer au plan de financement.

Le soutien de Madame la sous-préfète a été décisif, je l'en remercie. Il était important pour la municipalité de conserver ce bâtiment emblématique, de le faire revivre et le réhabiliter, tout en limitant au maximum le reste à charge pour notre commune. Vous retrouverez des explications dans ce journal.

Par le truchement de cet édit, je salue le travail de notre équipe de rédaction.

Profitez du printemps avec ses belles journées retrouvées et portez-vous bien.

Jean-Louis BERNARD
Maire de Plassac

NOUVEAU : ESPACE DE BUREAUX PARTAGÉS

UNIQUE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE, UN ESPACE DE BUREAUX PARTAGÉS (OU COWORKING) A VU LE JOUR DANS LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE

Il permet de se retrouver pour partager dans un espace de travail lumineux et agréable, avec une bonne connexion internet, des bureaux, une imprimante et de la convivialité. Cet espace est ouvert à toutes les personnes qui en auraient l'utilité. Pour plus d'informations précises, adressez-vous à la mairie : mairie@plassac.fr ou 05 57 42 07 05.

Curieux ou convaincu, n'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques, cet espace est le vôtre et s'adapte à vos besoins. Des tarifs spéciaux sont proposés aux Plassacais et Plassacaises.

Dans cette même idée, le conseil municipal a décidé la gratuité de l'espace pour les étudiants du territoire afin de lutter contre l'isolement et être solidaire dans cette période difficile.

Partager des idées, les faire vivre et grandir, voici l'un des objectifs de cet espace. D'ailleurs, au-delà d'un lieu de coworking classique, il s'inscrit dans une démarche plus vaste, le futur Éco Tiers-Lieu Saquary, qui a déjà été évoqué dans les éditions précédentes.



Dans ce numéro, on vous en dit un peu plus sur l'avancée du projet avec notamment l'arrivée début avril de Sophie Boisseau, en charge de le développer.

[Retrouvez son interview p.2](#)

> QUE D'EAU À PLASSAC !

LA TEMPÊTE JUSTINE ET LES FORTS COEFFICIENTS DE MARÉE ONT FAIT DÉBORDER LA GIRONDE.

Vous l'aurez sans doute constaté, l'eau est montée très haut le matin du lundi 1^{er} février dans la commune.

Plusieurs routes ont été coupées à la circulation, quelques jardins se sont retrouvés inondés et les berges du port ont été encombrées de débris charriés par le fleuve.

Merci une nouvelle fois aux cantonniers pour leur efficacité et leur rapidité dans le nettoyage de la commune.



> L'ÉCO TIERS-LIEU SAQUARY

LA MISE EN PLACE DU PROJET

UNE ÉTUDE AGRO-ÉCOLOGIQUE, PILOTÉE PAR LE SYNDICAT DU MORON, A DÉBUTÉ MI-FÉVRIER.

Dans le cadre de cette démarche, vous aurez peut-être remarqué en lisière de certains bois, ces plaques noires avec cet écriteau : « Suivi naturaliste en cours dans le cadre du projet Éco Tiers-Lieu Saquary. Ne pas déplacer, ne pas soulever ».

Vous apercevrez aussi à certains endroits des herbes inhabituellement hautes. Ceci est dû à un retard de fauche visant à permettre l'identification de variétés florales. Ainsi, nous laisserons pousser sur ces bandes jusqu'à floraison. Celles-ci sont balisées avec des panneaux indiquant « Fauche tardive dans le cadre du suivi naturaliste ».

Cette étude vise à mieux comprendre le milieu agro-écologique dans lequel va se déployer le futur Éco Tiers-Lieu et accompagner ainsi les futures prises de décisions. Elle va également permettre de faire un état des lieux de l'environnement sur le secteur permettant, par des suivis scientifiques, d'évaluer les impacts écologiques bénéfiques de l'installation d'activités agro-écologiques sur la commune.



PRÉSENTATION DE SOPHIE BOISSEAU

ELLE EST CHARGÉE DE PROJET DU FUTUR ÉCO TIERS-LIEU SAQUARY ET A COMMENCÉ SA MISSION LE 1^{ER} AVRIL. RENCONTRE.

Peux-tu nous parler de ton parcours, de tes expériences ?

« J'ai toujours cherché à conjuguer patrimoine, culture, tourisme, développement durable, économie sociale et solidaire, avec le goût d'entreprendre avec d'autres, de communiquer et de partager. Cela m'a amenée à faire plusieurs métiers, conférencière, enseignante, auteure, chef d'entreprise et responsable de projets. J'ai créé et animé une association pour favoriser la connaissance du patrimoine régional, j'ai écrit des articles sur l'histoire et le patrimoine aquitains, des guides de voyages, j'ai monté et/ou accompagné des voyages culturels à l'étranger, j'ai aussi créé une agence de voyages spécialisée dans le tourisme responsable à destination des littoraux et des déserts ».

Tu connais déjà bien le secteur, peux-tu nous expliquer pourquoi ?

« J'ai grandi dans le Médoc sur les rives de l'Estuaire, j'ai fait des recherches sur son histoire, son patrimoine, ses îles, j'ai organisé les premières découvertes en péniche il y a déjà plus de vingt ans. J'y ai travaillé souvent, je m'intéresse à ses habitants, à son économie... et d'une rive à l'autre, j'y vis toujours. »

Qu'est-ce qui t'a motivée à répondre à l'offre de poste ? À quoi es-tu attachée ?

« La large dimension citoyenne, sociale et économique de ce projet, la nouveauté aussi pour moi avec la création et l'organisation d'un tiers-lieu dans son mode coopératif, et bien sûr sa géographie. Ce que je trouve passionnant dans ce projet, c'est son volet "développement en agro-écologie" qui s'appuiera sur l'immense savoir-faire et l'implication des agronomes, des maraîchers, des arboriculteurs, des viticulteurs de notre région, et sur leur volonté de rechercher des solutions innovantes et pérennes pour produire ici, des fruits, des légumes, des produits transformés comme le vin, des produits de qualité, en respect de l'environnement, en faisant de la biodiversité une alliée. Ce qui m'intéresse également, c'est que ce projet est transversal il participe directement à l'attractivité du territoire non seulement de la commune de Plassac mais aussi du Blayais, de l'Estuaire et de la Haute Gironde. »

Comment envisages-tu ce projet ?

« Comme celui d'une équipe, celle de Plassac déjà mobilisée, et celle d'un collectif à créer. Ce qui est essentiel, c'est d'entrer en contact avec les habitants et les acteurs du territoire, les élus, les associations, les institutionnels, les professionnels, prendre en compte leurs besoins, leurs envies, connaître leurs propres projets et rechercher les convergences. Le collectif naîtra de rencontres et de la mise en réseau des personnes intéressées. Accompagner les projets d'installation des personnes intéressées à y développer leur activité, rechercher des soutiens, fera aussi partie de mon travail. Et puis l'essentiel pour assurer la pérennité du tiers-lieu, c'est de penser, à plusieurs, à un modèle économique adapté à ses activités. »

Peux-tu nous donner quelques perspectives pour les premiers mois de ta mission ?

« Je vais immédiatement m'imprégner et prendre connaissance de tous les éléments du projet à ce jour, créer très vite des liens avec d'autres tiers-lieux et planifier cette première phase du projet en tenant compte des contraintes et des opportunités offertes. »

SORTIE SUIVI NATURALISTE MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE CONTRAIGNANT, UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE.

Samedi 24 avril : une première sortie « Oiseaux » (reconnaissance visuelle et chants d'oiseaux) est prévue. Le rendez-vous est fixé à 7h (l'heure la plus adaptée pour l'observation et l'écoute) pour une prospection en mouvement jusqu'à 10h.

Pour faciliter la logistique pour la sortie à venir, merci de vous inscrire auprès du Syndicat du Moron, en envoyant un mail à g.watelle@syndicatdumoron.fr ou en appelant au 06 83 30 07 30. Les modalités pratiques (lieu de rendez-vous, matériel, etc.) seront communiquées aux inscrits quelques jours avant. Dépêchez-vous, le nombre de places est limité ! Dans les mois suivants, il y aura aussi une prospection « Orchidées, botanique et cueillette sauvage », puis « Papillons » et une surprise au final.



ÉCHOS DU MARCHÉ



> ON A FÊTÉ CARNAVAL...

Merci aux membres des Ateliers du Mascaret pour l'animation du marché le 14 février.

> ET ON A PENSÉ AUX GRANDS-MÈRES !

Soulignons la belle initiative des organisateurs du marché le dimanche 7 mars, fête des grands-mères. Les plus matinales d'entre elles se sont vu offrir un petit pot de fleurs, récompensant ainsi leur fidélité.



À LA RENCONTRE DE VOS COMMERÇANTS...

Retrouvez dans cette édition les interviews de Laurent Raoul, du fournil de Berson, et Pierre Lapoumeroulie, de la Braulterie-Morisset.

> LE FOURNIL DE BERSON, RENCONTRE AVEC LAURENT RAOUL



Comment avez-vous débuté cette activité ?

« Je suis boulanger pâtissier à mon compte depuis 24 ans. Suite à plusieurs demandes, j'ai commencé à faire des marchés nocturnes et désormais je suis présent sur le marché du fleuve de Plassac ».

Quel est votre circuit d'approvisionnement ?

« Je sélectionne mes farines chez les "Grands moulins de Paris" puis je confectionne tous mes pains et pâtisseries dans mon fournil à Berson ».

Un dernier mot pour les Plassacais et Plassacaises ?

« Un grand merci à tous pour votre fidélité, en espérant vous satisfaire au mieux. N'hésitez pas à me faire part de vos suggestions afin de pouvoir améliorer notre service. À très bientôt sur le marché ! ».

Parlez-nous de ce que vous proposez au marché de Plassac

« Je propose différents types de pain : tradition française, campagne, aux céréales, au sésame, complet. Il y a également une nouveauté : le "Berrouga", un pain à base de légumineuses (lentilles, pois cassés et petit épeautre). Je propose aussi de la viennoiserie pur beurre, des chouquettes et jusqu'à Pâques des pignes et des merveilles (en collaboration avec la Maison Laurent). Récemment, une gamme de pâtisseries maison est également disponible ».

> LA BRAULTERIE-MORISSET, INTERVIEW DE PIERRE LAPOUMEROLIE



Je me suis donc lancé dans l'élevage de porcs et de poules pondeuses en plein air ainsi que dans la production de fruits et légumes, le tout en agriculture biologique sur les communes de Cars et Berson. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité vendre mes produits en circuit court et local ».

Quel est votre circuit de distribution ?

« Je vends l'intégralité de ma production sur les marchés. Pour compléter mon étal, je me fournis auprès d'un groupement de producteurs bio majoritairement issus du Sud-Ouest ».

Présentez-nous ce que vous proposez au marché

« Vous pouvez retrouver sur mon étal des fruits et légumes bio de saison ainsi que des œufs bio et du jus de fruits bio ».

Comment avez-vous débuté cette activité ?

« J'ai rejoint en 2020 ma mère et mon oncle sur l'exploitation viticole bio familiale dans le but de diversifier la production en développant de nouvelles activités ».

Un mot final pour les lecteurs du Journal ?

« Merci à tous les habitants de Plassac pour votre fidélité et n'hésitez pas à parler de ce si joli marché autour de vous afin qu'il prospère et se développe car il est source de convivialité ».

SPECTACLE DE L'ÉCOLE



MALGRÉ LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR, IL A ÉTÉ POSSIBLE DE PROPOSER UN SPECTACLE AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE.

Qui de mieux que les enfants eux-mêmes pour nous présenter ce moment théâtral ?

« Le spectacle de Valérie et Erik "Lîlelo" »

Le jeudi 28 janvier, l'école de Plassac a assisté au spectacle "Lîlelo" donné, dans la salle des fêtes, par Valérie Capdepont et Erik Baron. Il s'agissait d'un spectacle musical et poétique, assez surréaliste, lors duquel chacun pouvait inventer son histoire s'il le voulait.

Valérie Capdepont, comédienne, chantait et dansait sur des poésies mises en musique, tout en créant son décor conçu à l'aide de matériaux recyclés.

Erik Baron s'occupait de tout ce qui était musiques et éclairages.

Beaucoup d'entre nous ont trouvé la comédienne très expressive, amusante, et qu'elle chantait bien.

Les enfants souriaient, riaient et applaudissaient.

Nous avons beaucoup apprécié le spectacle.

La classe de Cours Moyen en a fait des dessins.

Vous pouvez les voir sur le site Facebook "les chantiers théâtre".

Nous remercions Valérie et Erik ».

Les CM1 CM2 de l'école, en collaboration avec leur Maître, M. Wade.

NETTOYAGE DES BORDS D'ESTUAIRE

Vendredi 12 février, le PRIJ, Point rencontre intercommunal jeunesse, de Blaye a organisé une session de nettoyage au bord de l'Estuaire.

20 kg de déchets ont été ramassés en seulement une heure de marche !

Merci aux jeunes pour ce coup de pouce à la nature (Lucas et Arthur Mioche, des enfants de Plassac, étaient parmi les 3 enfants présents).



INSTALLATION DE COMPOSTEURS À L'ÉCOLE

Une formation sur le compostage a été dispensée par le Smicval (Syndicat de collecte et de traitement des déchets du Libournais Haute Gironde) au sein de l'école. 4 employés municipaux, la directrice de l'école et un conseiller municipal y ont participé.

L'école sera dotée de 2 composteurs afin de récupérer les déchets verts de la cantine, certains cartons et papiers, ainsi que le produit des tontes de la pelouse.

LA SURPRISE DE LA SAINT-VALENTIN

Certains habitants de la commune ont eu une agréable surprise en ouvrant leur boîte aux lettres en cette dernière Saint-Valentin.



Ils ont pu y découvrir un joli dessin ainsi que des brins de fleurs. Mais qui est à l'origine de ce joli geste ? Le mystère reste entier...

Un GRAND MERCI pour cette belle idée en ces temps difficiles !

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE DESSINS

Faute de pouvoir organiser des animations en présentiel, l'association des Canailles de Plassac a organisé un concours de dessins pour les enfants de l'école.

Chacun a eu 3 semaines pour préparer et peaufiner son dessin sur le thème « Dessine ton carnaval ».

33 dessins ont été récoltés et le jury des Canailles a délibéré.

Un gagnant par classe a été désigné :

Joy (classe de M^{me} Dugarry),
Raphaël (classe de M^{me} Dugué),
Chloé (classe de M^{me} De Lepinay)
et **Hugo** (classe de M. Wade).

Tous les participants ont été récompensés par un cadeau.



Joy



Chloé

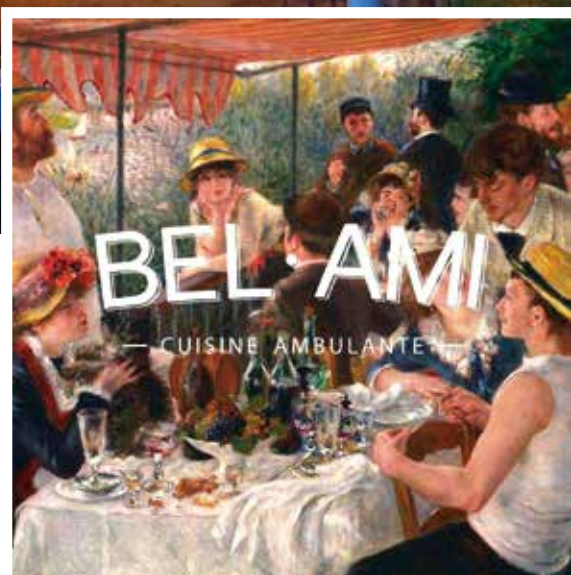


Raphaël



Hugo

> COUP DE CŒUR



> LA GUINGUETTE BEL-AMI REVIENT !

AU TERME D'UN APPEL À PROJET QUI S'EST DÉROULÉ DU 26 JANVIER AU 22 FÉVRIER, C'EST LA CANDIDATURE DE LA GUINGUETTE BEL-AMI QUI A ÉTÉ RETENUE.

Cette procédure, obligatoire pour la mise en place de la convention d'occupation du domaine public relatif à l'espace de restauration du Peyrat, a permis aux candidats de présenter leur projet de manière précise. En effet, pour répondre à cet appel, il fallait présenter un dossier détaillé qui correspondait aux critères retenus par la municipalité.

Souhaitons une bonne saison à l'équipe du Bel-Ami qui débutera la vente à emporter à compter de début mai.

> INFORMATIONS

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAYE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h

Uniquement sur rendez-vous

Prise de rendez-vous uniquement sur DOCTOLIB.FR
www.doctolib.fr/vaccination-covid-19

Besoin d'aide ? Pas de connexion ?
Un agent vous conseille au :
05 32 63 01 42

Foyer Polyvalent
5 le Bourg - 33390 Cars



CONTRÔLES DES INSTALLATIONS

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) informe les habitants de Plassac que, dans le cadre de sa mission, des contrôles sur la conformité des installations vont être menés sur la commune à compter du mois d'avril.

> ZOOM SUR...

UNE PSYCHOTHÉRAPEUTE À VOTRE SERVICE



Les effets de la crise et de ses aléas qui durent depuis plus d'un an maintenant impactent nos vies.

Dès lors, comment faire face, reprendre pied et retrouver confiance ? Se faire accompagner peut être la solution.

Parler à quelqu'un, exprimer ses craintes, ses doutes, voire ses angoisses, se confier, échanger, tout cela permet de se sentir mieux et de trouver les chemins pour aller mieux.

Evelyne Lachaux, psychologue installée sur la commune de Plassac, propose ses services.

Evelyne Lachaux - Tél. 06 85 55 28 60
Mail : evelyne.lachaux@wanadoo.fr



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Un des projets de la municipalité est de réduire la production de déchets et leur impact sur l'environnement.

Pour les particuliers intéressés, des composteurs individuels gratuits sont proposés avec un guide d'utilisation, une convention à signer et des conseils personnalisés si nécessaire.

Composter ses déchets (restes de repas, tonte, végétaux etc.) permet d'éviter un déplacement en déchèterie et fournit après quelques temps un terreau naturel gratuit qui permet d'enrichir les sols et vos plantations.

Pour récupérer votre composteur, n'hésitez pas à contacter la mairie.

> À SAVOIR

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

En cette période de crise sanitaire, le couvre-feu limite les possibilités d'assister aux conseils municipaux. Cependant, vous pouvez retrouver les comptes-rendus des différents conseils en Mairie et sur le site internet www.plassac.fr, rubrique Mairie de Plassac, onglet conseils municipaux.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal de février :

- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote des budgets
- Mise à jour du tableau de financement et demande de subvention pour l'ancienne mairie
- Création du poste de chargé de mission pour le projet Saquary
- Tarifs 2021 du marché du fleuve
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Abandon de servitude/donation à Lagorce
- Modification de la périodicité des contrôles de la défense incendie
- Participation à Plassac Village de Mosaïques (opération près de l'Autel de la Patrie)
- Information au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées

À l'ordre du jour de celui du mois de mars :

- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Indemnités de déplacement du personnel communal
- Délibération de principe instaurant le télétravail
- Redevance télécom d'occupation du domaine public 2021
- Demande de subvention FDAVC
- Subvention aux associations
- Tarifs de l'espace de coworking
- Informations au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées

**MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE,
33390 PLASSAC • 05 57 42 07 05
WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC**

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 4 - avril 2021
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : Olivier Vignon / Jean-Louis Bernard
Création/mise en page : agence eden - contact@agence-eden.com
Crédits photos : Mairie de Plassac - Freepik. Tous droits réservés.
Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

▶ **ÉTAT CIVIL > NAISSANCE**
Lola CHÊNE née le 20/02/21